

**Compte-rendu sommaire de la séance publique du conseil communal
en date du vendredi, 28 février 2020**

Présents: M. Mathay, bourgmestre ; MM. Gilson et Keilen, échevins ;
Mmes Antinori et Schmitz, MM. Flora, Maes, Siebenaller et Treff, conseillers ;
M. Mergen, secrétaire communal.
Excusé-e-s : néant

(sauf indication contraire, les décisions ont été prises à l'unanimité des voix)

M. J-P Mathay, bourgmestre, souhaite la bienvenue aux membres du conseil communal ainsi qu'aux citoyens présents. La séance publique est ouverte à 14.00 heures.

1) Approbation de l'accord de coopération rapprochée conclu le 17 janvier 2020 entre le Syndicat de communes « Parc Naturel de la Haute-Sûre » et la Commune de Goesdorf (accord de partenariat)

Lors de sa réunion du 17 janvier 2020, le conseil communal s'est prononcé en faveur d'une candidature d'adhésion au « Naturpark Öewersauer » d'ici à 2026. L'accord relatif à cette collaboration rapprochée avec le Parc naturel de la Haute-Sûre fut approuvé par le conseil communal à l'unanimité des voix.

2) Partenariat entre le Syndicats de communes « Parc naturel de la Haute-Sûre » et la Commune de Goesdorf :

- **Désignation d'un délégué représentant la commune de Goesdorf dans la « Commission aux projets du Naturpark Öewersauer ».**

Le Conseil communal a désigné M. MATHAY Jean-Paul, bourgmestre, comme délégué représentant la commune de Goesdorf dans la commission en question.

3) Contrat de bail concernant l'immeuble sis à Dahl, 16, Um aale Wee.

Le Conseil communal approuve à l'unanimité des voix un contrat de bail concernant un logement subventionné sis à Dahl, 16, Um aale Wee.

4) Approbation du projet de travaux extraordinaires concernant la réfection de chemins vicinaux – année 2020

Le Conseil communal a marqué son accord unanime avec le projet de travaux en question. Le devis afférent s'élève à 282.000.- € TTC. Le projet vise la réfection des chemins ruraux suivants : « Uecht » à Nacherstrooss, « Huuscht » à Haarderbaach et « Mäis » à Nocher.

5) Demande(s) de subsides:

Le conseil communal accorde des subsides aux associations et sociétés suivantes :

- | | |
|--|---------|
| - « Les Amis du Château de Bourscheid » | 25.- € |
| - « Gymnastes du Nord » | 50.- € |
| - Association « Velo Wooltz » | 400.- € |
| - Association Alzheimer Luxembourg (ALA) | 250.- € |
| - Lëtzebuenger Blanneverenegung | 100.- € |
| - Association « Blo vun Dol » | 150.- € |
| - Association « Hanne Mat Dol 69 | 150.- € |

6) Titres de recettes

Plusieurs titres de recettes ont trouvé l'accord du conseil communal et sont signés séance tenante.

7) Nomination d'un expéditionnaire administratif pour les besoins du bureau de la population et de l'état civil de la commune de Goesdorf

En remplacement de Mme Véronique THILL, expéditionnaire démissionnaire, le conseil communal a nommé Mme Mandy KNEIP aux fonctions d'expéditionnaire pour les besoins des services en question.

Remarques générales :

Le présent compte-rendu indique essentiellement les décisions formelles prises par le conseil communal en la séance respective et permet d'avoir quelques aperçus sur les discussions menées sur un sujet déterminé de l'ordre du jour.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité du conseil communal font foi.

Le Collège des bourgmestre et échevins :

Jean-Paul MATHAY, bourgmestre
Claude GILSON et Marc KEILEN, échevins